

Divonne-Coppet

Une mesure inédite pour donner la priorité aux bus

Pour la première fois dans le canton, une voie bidirectionnelle réservée aux bus sera aménagée au centre de la chaussée vers Chavannes-de-Bogis

Yves Merz

Pour inciter les gens à préférer les transports publics aux voitures, il faut que les bus arrivent le plus rapidement possible à leur destination. Mais à Nyon, les aménagements réalisés pour faciliter leur accès à la gare font déjà jaser les automobilistes. Et les travaux qui sont en cours pour créer une voie bidirectionnelle, réservée aux bus, au centre de la route de Divonne, laissent les gens sceptiques.

Dans un courrier des lecteurs (24 heures du 13 janvier), Gilbert Hämmerli, de Bogis-Bossey, doute qu'il soit raisonnable de créer une voie «parcourable dans les deux sens», et se demande «si les véhicules prioritaires pourront l'emprunter, sans risque de collision frontale, ou s'ils resteront englués dans la circulation normale...?». Quant au syndic de Chavannes-de-Bogis, Pierre Stampfli, il craint que les automobilistes ne respectent pas le Code de la route et dévient sur la voie des bus pour aller plus vite...

Explications rassurantes

Hugues Tanoh, chef de projet au Service cantonal des routes, donne des explications rassurantes. «Il n'y aura pas seulement la réalisation de cette voie centrale pour les bus mais une série d'aménagements importants qui favoriseront la circulation et la sécurité de tous les modes de transport.»

Au sujet de cette voie centrale, qui s'étendra sur une longueur d'environ 750 mètres entre la douane et le carrefour de Bogis-Bossey, il précise qu'elle sera délimitée par une simple ligne jaune permettant aux véhicules prioritaires de l'emprunter en cas de besoin. Il faut dire qu'actuellement les bus de la ligne Divonne-Coppet ont une cadence à l'heure. «Mais le dispositif a été prévu pour fonctionner sans danger avec une cadence au quart d'heure», ajoute Hugues Tanoh.

Le gros du travail consistera à élargir la chaussée côté Genève sur au moins 3 mètres. La créa-



Les bus sont souvent freinés par les bouchons à la jonction de Coppet. VANESSA CARDOSO



«Ces mesures favoriseront tous les modes de transport»

Hugues Tanoh, Chef de projet au Service cantonal des routes

tion d'une deuxième voie réservée aux bus aurait nécessité des expropriations difficiles et des coûts élevés.

Responsable du projet au bureau technique Schenk à Nyon, Yann Le Mercier relève une autre originalité de cet aménagement: le passage du bus au travers du giratoire de Sallivaz, qui sera doté de feux automatiquement déclenchés pour lui donner la priorité.

Le chantier, qui devrait durer encore une année, comprendra

trois autres interventions importantes: l'élargissement du tronçon côté Jura de la sortie de l'autoroute, afin de créer une nouvelle voie de présélection en direction de Genève, et pour réaliser une voie directe en direction de Chavannes-de-Bogis quand on vient de Lausanne. Cela permettra de fluidifier l'ensemble de la circulation, donc de faciliter le passage du bus. Enfin, la route sera aussi élargie entre le giratoire des Champs-Blancs et l'entrée de l'autoroute direction Lausanne.

L'ensemble des travaux, qui comprennent aussi un arrêt de bus à Commugny et des aménagements au village de Chavannes-de-Bogis, sont évalués à 6 millions de francs, dont 4,84 millions seront payés par le Canton (81,4%), 600 000 francs par Chavannes-de-Bogis (10,2%) et 500 000 francs par Régionyon (8,4%).

Pas de desserte pour Chavannes Centre

● En décembre 2012, dans le cadre de la mise en place de la ligne de bus Gex-Divonne-Coppet, le Canton de Vaud a décidé de privilégier un tracé direct et donc de supprimer tout détour par le centre commercial de Chavannes-de-Bogis. Cela malgré les contestations des communes voisines. La réorganisation régionale des transports publics ne prévoit pas

de rétablir cette desserte. «Dans l'idéal, ce serait une bonne chose, concède Cornélia Gallay, responsable de la mobilité au Conseil régional du district de Nyon. Mais, pour le moment, nous mettons l'accent sur les mesures qui concernent les pendulaires.» Syndic de Chavannes-de-Bogis, Pierre Stampfli souhaite aussi le retour de cette desserte. Mais à quel

prix? «Maus Frères, propriétaires du centre, ont mandaté un bureau pour étudier des variantes. Il y a de nombreuses questions: quelle boucle, quelle capacité de bus, pour quelle clientèle...? Cela coûterait les yeux de la tête, près d'un demi-million par année. Qui voudra payer une telle somme, sans garantie d'une bonne fréquentation?»

Gland commence à produire des spectacles

«Le Dératiseur de Hamelin», qui se jouera samedi à Grand-Champ, a eu droit à une aide de la Ville, qui désire se montrer plus active dans le soutien à la création

Le tout nouveau Service de la culture n'a pas fini de se développer. Créé il y a une année et demie, il se lance pour la première fois dans la production de spectacles. En l'occurrence, il s'agit d'une coproduction avec le Petit Théâtre de Lausanne et le Théâtre des Marionnettes de Genève dont a bénéficié la Compagnie Pied de Biche, qui jouera *Le Dératiseur de Hamelin* samedi à Grand-Champ. La création est destinée aux enfants dès 7 ans.

«L'objectif de la démarche est inscrit dans la politique culturelle de la Ville, explique la cheffe de service, Sandrine Faure. Nous souhaitons ainsi soutenir la création.» D'autres événements bénéficieront de ce genre d'aides ponctuelles à l'avenir, qu'ils soient initiés par des professionnels ou des amateurs. Le prochain sera celui du Chœur mixte de Gland, les 24 et 25 janvier, sur le thème de l'opéra.

L'engagement de la Ville dans le cas du *Dératiseur de Hamelin* se compose d'une subvention de 10 000 francs et de prestations en nature équivalentes à une somme entre 6000 et 10 000 francs. La compagnie a ainsi pu répéter dans les locaux du théâtre plusieurs

jours avant la première de samedi. Ce qui a permis une approche scolaire inédite à Gland. Les élèves de 6e et 7e années ont assisté à une répétition et discuté avec l'équipe créatrice. Lundi matin prochain, une représentation spéciale accueillera près de 300 écoliers.

«L'objectif de la démarche est inscrit dans la politique culturelle de la Ville»

Sandrine Faure

Cheffe du Service culturel de la ville de Gland

Le spectacle en question est un conte rock avec acteurs et marionnettes, qui est une relecture du *Joueur de flûte de Hamelin*. L'histoire raconte comment un musicien débarrasse des rats la ville prospère de Hamelin. N'étant pas récompensé pour son travail, il décide alors d'enlever les enfants de la cité en les envoûtant aux sons de son instrument.

Julie Burnier signe la mise en scène du spectacle avec Frédéric Ozier. La Nyonnaise n'est pas une inconnue puisqu'elle avait remporté le Prix artistique de Régionyon en 2010. **R.E.**

«Le dératiseur de Hamelin»

Samedi 17 janvier à 17 h, Théâtre de Grand-Champ, à Gland

Un forum pour débattre du parking sous les quais

Opposée à la construction d'un parking souterrain le long des berges, l'Association pour la sauvegarde de Morges organisera une séance de discussion ce printemps

Le dialogue avant l'action. Farouchement opposée à la construction d'un parking de 300 places sous les quais, l'Association pour la sauvegarde de Morges (ASM) mène depuis quelque temps une bataille contre ce projet municipal, qu'elle compte bien voir avorter. Mais, avant de brandir la menace d'un référendum, le groupe préfère ouvrir un espace de discussion. L'ASM organisera ainsi un forum ouvert à tous dans le courant du printemps, en mars ou en avril, comme l'indique le *Journal de Morges*.

De fait, l'association morgienne ne nie pas la nécessité d'aménager un nouveau parking,

en plus de celui prévu au parc des Sports, à l'est de la ville. C'est son emplacement qu'elle critique.

Après les défenseurs du patrimoine bâti, les membres de l'ASM craignent en effet que la construction de cette infrastructure imposante ne vienne affaiblir certains éléments de la ville médiévale, notamment l'enceinte ainsi que les ruines de l'ancienne église, dont il reste sans doute quelques traces à proximité du temple. «Notre objectif est de permettre aux partisans et aux opposants du projet d'avancer leurs arguments, explique Jean-Pierre Morisetti, président de l'ASM. Nous allons convier la Municipalité.»

Du côté des autorités morgiennes, on approuve cette initiative. «Le débat est nécessaire! réagit Jean-Jacques Aubert, municipal des Infrastructures, qui défend le projet de parking sous les quais. La Municipalité participera à ce forum. Reste à savoir sous quelle forme.» **N.R.**

Tolochenaz En route pour Compostelle

Les pèlerins en route pour Compostelle pourront emprunter le petit chemin piétonnier situé au sud des voies de chemin de fer en toute sécurité. Pour rappel, en 2013, les CFF ont supprimé la halte de Tolochenaz et prévoyaient d'interdire l'accès de ce chemin au public. Après négociation avec la Municipalité, l'ex-régie fédérale a accepté de revoir ses desseins. Le chemin sera donc réaménagé et, à l'issue des travaux, la Commune en deviendra propriétaire et en assurera l'entretien. **N.R.**

Il a dit

«Etre «parkerisé», c'est véritablement exister dans le monde du vin»

Sébastien Fabbi

Directeur de Swiss Wine Promotion, concernant la 3e place décrochée par le Domaine Cruchon, d'Echichens, dans le classement Parker



Montricher Indésirables, les crottes de Médor!

La Municipalité de Montricher a constaté que nombre de propriétaires de chiens laissaient leur compagnon à quatre pattes déféquer dans les rues sans nettoyer leurs crottes. Pour inciter les habitants à changer cette habitude nauséabonde, la Commune a fait installer des poubelles munies de distributeurs de sachets gratuits dans différents endroits du village. Des sachets sont également à disposition gratuitement à l'administration communale. A noter que la localité recense près de 80 chiens. **N.R.**

Le chiffre

50

En kilomètres-heure, il s'agit de la vitesse autorisée sur la route de Chavannes, à Cuarnens, où ont été réalisées des mesures de vitesse par le TCS, sept jours durant, courant décembre. Dans le détail, l'écrasante majorité des véhicules ont été enregistrés à des vitesses oscillant entre 38 et 54 km/h, avec deux pointes à plus de 70 km/h. Ainsi, aucun «chauffard», selon les normes Via sicura (50 km/h de plus en localité), n'a été flashé. «Nous considérons ces résultats comme favorables», conclut le TCS. **E.BZ**

Aubonne Rentrée politique reportée

La pause hivernale joue les prolongations à Aubonne, où les conseillers communaux ne se réuniront pas lundi prochain, comme prévu initialement, pour la première séance de l'année. «Il a en effet été décidé de reporter la rentrée politique», confirme Luc-Etienne Rossier, syndic. Le tout pour une raison assez simple. «Nous n'avons pas suffisamment d'objets à soumettre aux conseillers. C'est donc par manque de matière que nous avons décidé de reporter la première séance, qui aura lieu le 17 février.» **E.BZ**

Salsa et latin jazz

Nyon Nolosé vient de gagner un Premium au Cuba Disco 2014 pour son dernier album enregistré à La Havane. Le groupe s'inscrit dans le sillage de Chucho Valdes et de Ray Barretto. Cela promet une chaude soirée de salsa et de jazz latino vendredi 16 janvier à l'Usine à Gaz (21 h 30). **Y.M.**

Electro-pop

Nyon Quatre ans après la dissolution de Battant, l'ex-chanteuse du groupe, Chloé Raunet, revient en solo, sous le pseudonyme C.A.R. Cette personnalité irradiante sera sur la scène de la Parenthèse vendredi 16 janvier (22 h) pour un concert qui promet de prendre les tripes. **Y.M.**